

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-320/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement de l'année et promotion au titre de l'année 1967 du personnel du Cadre territorial de l'Enseignement public.

n° 69-320/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 février 1969

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1969

Date du numéro
10 mars 1969

TEXTE INTÉGRAL

Pour instituteurs de 1° classe – 2e échelon Mohamed Hersi Mohamed, dit Prosper, pour compter du 7 avril 1967 (anc. épuisée). Pour instituteurs de 2e classe – 7° échelon Houssein Abdi Gouled, pour compter du 1° janvier 1967. Pour instituteurs de 2° classe – 5° échelon Houssein Hassan Houssein, pour compter du 1^{er} juillet 1967. Pour instituteurs de 2° classe – 4° échelon Cheko Hassan, pour compter du 1^{er} octobre 1967. Djama Youssouf Mahamoud, pour compter du 1 octobre 1967. Pour instituteurs de 2° classe – 3° échelon Djama Aden Chouaïb, pour compter du 1° janvier 1967. Ibrahim Ahmed Moussa, pour compter du 1° janvier 1967. Youssouf Ahmed Ali, pour compter du 1° janvier 1967. Pour instituteurs de 2e classe – 3° échelon Orbisso Gaddito Hassan, pour compter du 1° janvier 1967. Mille Thérèse Noël Abdi, pour compter du 1° janvier 1967. Pour instituteurs de 2° classe – 2° échelon Alaoui Abdoul Magid, pour compter du 1° janvier 1967 (ancé-quipées Fouad Ahmed Saleh Farah, pour compter du 1° janvier 1967. (anc. épuisée). Sont promus, au titre de l'année 1967, pour compter des dates ci-après indiquées, les instituteurs du Cadre territorial du Territoire Français des Afars et des Issas dont les noms suivent ;